

**ORDRE DU JOUR**  
**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT**  
**DU 7 MARS 2022**

**10 – Sujets d'ouverture**

- .01 Adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 7 mars 2022
- .02 Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 7 février 2022, à 19 h
- .03 Point d'information
- .04 Période de questions du public

**20 – Affaires contractuelles**

- .01 1227522001 Conclure des ententes-cadres de services professionnels avec les firmes suivantes : « FNX-Innov inc. » (792 705,26 \$, taxes incluses - Contrat 1) et « IGF Axiom inc. » (733 786,55 \$, taxes incluses - Contrat 2), pour la réalisation d'études, pour la réalisation de plans et devis ainsi que pour la gestion et la surveillance de chantiers - Appel d'offres public numéro RPPS21-11094-OP (3 soumissionnaires)
- .02 1191035002 Autoriser une dépense additionnelle de 143 250,04 \$, taxes incluses, pour couvrir les coûts des services professionnels déjà rendus en lien avec le réaménagement et l'agrandissement du chalet du parc de la Louisiane (contrat RPPS17-07063-OP)
- .03 1227282001 Autoriser une dépense totale de 155 027,51 \$, taxes incluses - Prolonger le contrat de « Balai le Permanent inc. » pour le service de location de balais de rues du type aspirateur avec opérateurs pour une période additionnelle de douze (12) mois - Appel d'offres public numéro RPPS19-02022-OP /19-17549 (2 soumissionnaires)
- .04 1227282002 Autoriser une dépense totale de 46 546,25 \$, taxes incluses - Prolonger le contrat de « Les revêtements Scelltech inc. » pour la location d'un balai aspirateur compact avec opérateur pour une période additionnelle de douze (12) mois - Appel d'offres public numéro RPPS20-01003-OP /20-18010, lot n°18 (2 soumissionnaires)
- .05 1227282003 Autoriser une dépense totale de 62 976,41 \$, taxes incluses - Prolonger le contrat de « Les revêtements Scelltech inc. » pour le service de location d'un balai compact pour pistes cyclables avec opérateur pour une période additionnelle de douze (12) mois - Appel d'offres public numéro RPPS19-02022-OP / 19-17549, lot n° 8 (2 soumissionnaires)
- .06 1220674004 Autoriser une dépense totale de 204 644 \$, taxes incluses - Prolonger deux (2) contrats d'une valeur de 103 201,56 \$ pour le lot 4 et de 101 442,44 \$ pour le lot 5, taxes incluses, accordé à « Les Pavages Dancar 2009 inc. » pour la location d'une rétrocaveuse avec opérateur, entretien et accessoires pour une période huit (8) mois et de douze (12) mois respectivement (appel d'offres public numéro RPPS20-12139-OP / 21-18568, lots 4 et 5)
- .07 1227150002 Résilier la convention entre les « Loisirs récréatifs et communautaires de Rosemont » et la Ville de Montréal - arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, adoptée par la résolution CA21 260105 le 7 juin 2021, pour le projet d'occupation estivale de milieu au parc Joseph-Paré pour l'été 2022 - Transférer la contribution financière de 20 000 \$ prévu pour l'année 2022 à l'organisme « Sport Montréal inc. » et accorder à ce nouvel organisme, une

contribution financière d'un montant total maximal de 60 000 \$ en provenance du budget 2021-2022 du Service de la diversité et l'inclusion sociale en faveur des enfants et des familles vulnérables afin d'assurer le projet de Station loisir dans les parcs Beaubien et Joseph-Paré - Approuver le projet de convention à cet effet

- .08 1229009001 Approuver deux conventions avec les organismes « Baseball du Grand Rosemont » et « Club Vainqueurs Jeunesse » pour la réalisation de leur projet respectif dans le cadre du Programme clubs sportifs et activités sportives pour la période du 8 mars 2022 au 31 décembre 2023
- .09 1213653006 Approuver une convention avec le « Centre social et communautaire de la Petite Patrie » en soutien à l'acquisition de l'immeuble sis au 6839, rue Drolet à Montréal – Octroyer une contribution financière de 150 000 \$ conditionnellement à l'acquisition dudit immeuble (RPPL21-11095-GG)
- .10 1203653005 Approuver un avenant modifiant la convention 2021-2023 intervenue avec l'organisme « Service des loisirs Angus-Bourbonnière » pour la réalisation de son projet au Programme activités de loisir de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie (RPPL20-10119-GG)
- .11 1229096002 Autoriser une dépense totale de 418 845,88 \$, taxes incluses - Accorder un contrat au même montant à « Potters Canada, Division PNA Partnership », seul soumissionnaire, pour la fourniture sur demande de microbilles de verre pour la peinture du marquage routier, conforme à la norme 14601 du ministère des Transports du Québec, pour 36 mois - avec 2 options de renouvellement de 12 mois - Appel d'offres public numéro 22-012-AP / 21-19102 (1 soumissionnaire)
- .12 1207624003 Approuver un avenant à la convention de partenariat entre la Chaire internationale sur les usages et les pratiques de la ville intelligente (Chaire In.SITU) de l'Université du Québec à Montréal, la Ville de Montréal et l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie afin de préciser la date de transmission annuelle des états financiers vérifiés au Vérificateur général de la Ville de Montréal (RPPC20-04050-GG)
- .13 1227624001 Approuver deux projets de conventions afin d'accorder une contribution financière de fonctionnement pour l'année 2022 à la SIDAC Promenade Masson et la SDC Petite Italie - Marché Jean-Talon - Montréal – Accorder une contribution financière totale de 100 000 \$, soit 50 000 \$ chacune, à la SIDAC Promenade Masson (22-022-CG) et la SDC Petite Italie - Marché Jean-Talon - Montréal (22-023-CG)
- .14 1225323001 Approuver un projet de prolongation du bail par lequel la Ville loue d'Hydro-Québec, pour un terme additionnel de cinq ans, à compter du 1er décembre 2023 au 30 novembre 2028, un terrain connu comme étant une partie du lot 3 795 794 du cadastre du Québec, situé à l'angle des rues Dandurand et de Lorimier, d'une superficie de 7 764 m<sup>2</sup>, aux fins de deux aires de services temporaires pour les arrondissements de Rosemont-La Petite-Patrie et du Plateau-Mont-Royal, moyennant un loyer total de 1 001 652,75 \$, taxes incluses. Bâtiment 6134

### 30 – Administration et finances

- .01 1220717002 Prendre acte du rapport consolidé des décisions déléguées pour la période du 1er au 31 janvier 2022 des listes des bons de commande approuvés et des listes des demandes de paiement pour la période comptable du 1er au 28 janvier 2022 et des listes des virements de crédits pour la période du 1er au 31 janvier 2022, en vertu du Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCA-23)

- .02 1210717008 Prendre acte du dépôt, par le secrétaire d'arrondissement, d'un procès-verbal de correction relatif à la résolution CA21 26 0231 du 24 novembre 2021
- .03 1227150001 Accepter une aide financière de 15 624 \$ de « Sport et loisir de l'île de Montréal », afin de soutenir des activités de prêt d'équipement de glisse dans quatre parcs de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie pour la saison hivernale 2021-2022 - Approuver l'Entente dans le cadre du programme de Parc actif de « Sport et loisir de l'île de Montréal » - Autoriser un virement de crédits du compte de surplus de gestion affecté - divers au montant de 15 624 \$
- .04 1224646001 Autoriser un virement de crédits du compte de surplus de gestion affecté – divers d'une somme de 110 000 \$ pour le financement d'un poste de commissaire au développement économique (emploi #305110) à la Division des relations avec les citoyens de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie
- .05 1228954001 Autoriser un virement de crédits de 12 500 \$ du compte de surplus de gestion affecté - divers pour un aménagement temporaire sur le domaine public à l'Espace 40e/Beaubien
- .06 1228476002 Offrir, en vertu de l'article 85.1 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), un service de marquage de la chaussée pour la saison 2022 aux arrondissements d'Anjou, L'Île-Bizard-Sainte-Genève, Lachine, Montréal-Nord et Saint-Laurent de la Ville de Montréal
- .07 1224330001 Accepter l'offre de service du conseil municipal, en vertu de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), en lien avec le Plan de la forêt urbaine (PFU) sous la responsabilité du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports (SGPMRS)
- .08 1220284001 Accepter l'offre de service du conseil municipal, en vertu de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, en lien avec la fourniture du service 311, sur l'ensemble des plages horaires, soit les jours ouvrables, les soirs, les fins de semaine et les jours fériés

#### **40 – Réglementation**

- .01 1227178001 Édicter quatre ordonnances - Programmation d'événements publics : « Marché Angus », « 6H en cœur », « Les Courses des paroles dans le vent », « Marche pour vaincre la SLA », « Course TROIS, 2, 1 GO! », et « OCM Dr Clown »
- .02 1227911001 Édicter une ordonnance afin d'interdire la circulation des véhicules routiers pour certains accès de neuf ruelles localisées dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie
- .03 1229444001 Autoriser les usages « bureau » et « restaurant », conformément au Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont–Petite-Patrie (01-279) - Occuper, dans le cadre d'une demande d'usage conditionnel, les locaux situés au 764 et 766, rue de Bellechasse - Demande de permis 3002827015
- .04 1218695008 Adopter en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA-148), une résolution autorisant la construction d'un bâtiment résidentiel de quatre étages avec mezzanine, situé au 3420, boulevard Saint-Joseph
- .05 1225017001 Adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur l'occupation du domaine public (R.R.V.M., c. O-0.1), à l'égard du territoire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie » (RCA-169) afin de procéder à des corrections

## 60 – Information

.01        1228929001    Déposer le bilan annuel des objectifs de plantation du plan maître de plantation 2020-2024 de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie suivant les plantations effectuées en 2020 et 2021